

CHARTRE des ORGANISATIONS PARASCOLAIRES

Durant la dernière campagne électorale, il a été promis de s'occuper des organisations parascolaires. Il n'est pas du devoir de la Cité étudiante de s'ingérer dans les affaires internes des organisations parascolaires, mais "elle doit veiller à la bonne marche" de celles-ci. Notre plan, pour y arriver, est la Charte des Organisations Parascolaires. Nous avons fait notre part, nous leur demandons de faire la leur. Cette charte que nous avons expliquée aux dirigeants des organisations, permettra que des événements malheureux, comme ceux que M. Pierre Blanchard déplore dans le dernier numéro de l'Echo, ne se répètent plus. Nous profitons de l'occasion pour remercier M. Blanchard de sa critique constructive, nous encourageons tous les citoyens à suivre son exemple.

Voici les dates où les diverses organisations devront paraître devant le conseil exécutif de la Cité.

- 29 janvier : - Le Filanzane -- Le Comité des Travaux Publics -- F.N.E.U.C
5 février : - Cercle Evangéline -- Cercle français du Juvénat et du cours académique -- Campion Club.
12 février : - Chorale et Gamins -- Fanfare et Vieux Copains -- Société Artistique.
19 février : - Scouts et Routiers.
26 février : - Librairie -- Echo -- Comité des Jeux,
4 mars : - Lacordaire -- Ligue du Sacré-Coeur -- Congrégations Mariées.

Si certains groupes pensent qu'ils pourraient participer à cette charte, et que nous avons oubliées, qu'ils nous le laissent savoir.

Jean-Bernard Robichaud, maire.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

La présente est pour avertir tous les présidents de classes et les dirigeants du Comité des Jeux, qu'une ASSEMBLEE LEGISLATIVE sera tenue JEUDI prochain le 24 janvier 1963. Soyez présents.

Le Conseil

COURS DE PREMIERS SOINS

Tous les citoyens qui sont intéressés à suivre les cours de premiers soins qui se donneront bientôt au collège par la Société de l'Ambulance St-Jean, sont priés de remettre leur nom à leur président de classe. Par la suite, les présidents devront rendre ces listes à un des membres du conseil exécutif.

Le Conseil

LACORDAIRE !

Avis est donné par la présente à tous les Lacordaire afin de leur rappeler que leur contribution (\$ 1.00) est maintenant due. Cette contribution s'adresse autant aux nouveaux qu'aux anciens.

Le Secrétaire,
Jean-Guy Déry.

POUR TOUT ARTICLE S'ADRESSER A ROLAND LEBLANC (philo I)

Directeur: Jean-Guy Déry (philo I)
 Ass-directeur: Roland Leblanc (philo I)
 Secrétaire: Alfred Blanchard (philo II)

" Ne me dites pas que ce problème est difficile. S'il n'était pas difficile, ce ne serait pas un problème."

F. Foch